

## Conseil municipal du 20 Mars

Présents :Bernadette Doutremepuich ;Frédéric Louette ; Hélène Massa ; Emmanuel Thilly ; Marthe Tiprez ; Isabelle Gruchala ; Guislaine Delaforge ; Marie Crouvisier ; Jonathan Kusz ; Catherine Hocquette

Excusés :Christian Nevejans

**Mr Thilly est nommé secrétaire de séance**

- Approbation du compte rendu du conseil du 24 janvier : à l'unanimité
- Vote du Compte de Gestion : à l'unanimité
- Vote du Compte Administratif : à l'unanimité
- Affectation de résultat : à l'unanimité

### Informations

1. **CD 58 et 65** :Réunion le 3 mars : département : Mr Lemille en charge du dossier, Mr Goyot directeur de la MDADT de Lens, Messieurs Bochu et Kulis pour le cabinet Mobesta, Mme le Maire et Mme la secrétaire de Mairie, Monsieur François Lemaire et Mme Anouk Breton conseillers départementaux.  
Cette réunion a été provoquée par les conseillers départementaux à ma demande, au vu des difficultés récurrentes à trouver un accord sur l'aspect technique.  
Ce 3 mars l'ensemble du dossier présenté par le cabinet Mobesta a été accepté par le département. Le cabinet Mobesta reviendra vers nous pour le lancement du marché.  
Pour information : cette année, (mai ou juin) les enrobés seront refait sur le CD 58. Les travaux d'aménagement sécuritaires interviendront ensuite.
  2. **Centre de loisirs** : la commission scolaire s'est réunie le mercredi 15 mars pour réfléchir à une limitation du nombre d'animateurs à 5 ce qui suppose de limiter le nombre d'inscriptions à 52 enfants. Les inscriptions n'ont excédées les 50 enfants que deux fois depuis la création du centre. Le conseil municipal souhaite le maintien de 6 animateurs : Mme le Maire Mr Nevejans rencontreront Mr Ammeux pour discuter du sujet.
  3. **Rappel** :programmer une réunion de la **commission Jeunesse, culture et sport** avec les jeunes de l'ACJ pour étudier les possibilités d'aménagement de la pâture du Fay dont nous entrerons en possession au mois de novembre.
  4. **Fête de la randonnée** : Nous avons posé notre candidature pour la fête de la randonnée de la CALL et avons été retenus. Cette manifestation se déroulera le 2 juillet . L'organisation est faite par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Pas de Calais et la Communauté d'Agglo ; charge pour la commune de mettre à disposition une salle avec les commodités et d'être relais de communication.
  5. **Fête de l'école** :programmée le 24 juin. Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal quelques volontaires pour aider Freddy à monter le podium et aussi pour la sécurité à la barrière au niveau du monument, particulièrement au moment des danses pour que les parents puissent voir leurs enfants.(La rue des Fours sera fermée à la circulation).
  6. **Logement** : le logement est en vente chez le notaire : Didactis Notaires : 31 rue Paul Doumer ARRAS ; SELARL BAERT, NONCLERCQ, HOUZET, ROUACH, WEMAERE.
  7. **Projet de marché de Noël** : date arrêtée : 9 décembre
- La séance est levée à 20h15**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXÉCUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 424 366,97	G 549 438,99
	Section d'investissement	B 130 626,87	H 229 382,32

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 10 812,49 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 335 908,25 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	554 993,84	= G+H+I+J 1 125 542,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 424 366,97	= G+I+K 560 251,48
	Section d'investissement	= B+D+F 130 626,87	= H+J+L 565 290,57
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 554 993,84	= G+H+I+J+K+L 1 125 542,05